

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués à la mairie le :

Samedi 21 mars 2026 à 18h00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) Installation du conseil municipal
- 2) Election du Maire
- 3) Détermination du nombre d'adjoints
- 4) Election des adjoints
- 5) Nomination d'un conseiller délégué
- 6) Lecture de la charte de l'élu local

Fait à Villers Le Lac, le 16 mars 2026.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

